

COMPTE RENDU REUNION DU 17 MAI 2019

Objet de la réunion : départ d'Etienne

Membres du bureau présents : Chrystèle PALVADEAU, Présidente de la section Espadons Thassa, Frédéric ADRIAENS, Vice-président de la section Espadons Thassa, Daniel DALLEZ, trésorier, Charles QUINT, Sonia NORMAND, Céline RUIZ, Laurette QUINT, Olivier MOURELON,

Membres du bureau excusés: Catherine GROHANDO, Muriel DUCREUX, Anne VERMARE

Après une présentation des membres du bureau, Chrystèle PALVADEAU passe à la question du jour : pourquoi un départ d'Etienne si brutal ? et existait-il des signes avant coureur ?

Chrystèle PALVADEAU fait un résumé rapide de la situation pour expliquer les derniers événements et précise que le bureau n'a été informé de la décision d'Etienne qu'à 19h le mercredi 15 mai. Il n'a pas adressé le courrier recommandé notifiant sa démission et les membres du bureau sont dans l'incapacité d'en donner une date précise. Toutefois, son contrat stipule deux mois de préavis tout en sachant qu'il peut malheureusement ne pas les faire en se portant malade avec un arrêt de travail de complaisance ou abandonner son poste et donc le club devra procéder à un licenciement.

Il est important de savoir que les entraîneurs du club sont salariés de l'ACSL avec un contrat de travail indéterminé (CDI). Il est stipulé dans leur contrat qu'ils doivent effectuer des heures de bassin (entraînements/compétitions), et des heures administratives (préparation des entraînements, préparation des stages, dossier = jeunesse et sports, sponsor, établir feuille de présence/ appel à tous les entraînements, feuille de pointage journalière pour la mairie d'Andernos...)

Depuis plusieurs années, la plupart des entraîneurs qui ont travaillé au club ont beaucoup de difficultés à effectuer leurs heures administratives.

A plusieurs reprises, que ce soit en réunion de bureau ou lors d'entretien individuel avec la comptable de l'association ou les responsables de la section, les entraîneurs ont été avertis qu'il était obligatoire d'effectuer ces différentes tâches.

Malgré ces avertissements, il n'y a eu aucun changement.

Lors d'une réunion du bureau en date du 24 avril, l'ensemble des membres a souhaité que les entraîneurs soient convoqués par Chrystèle PALVADEAU et Frédéric ADRIAENS, pour leur rappeler leurs devoirs contractuels en tant que salarié.

Cette réunion a eu lieu le 25 avril. A l'issue de cette réunion, un mail personnel leur a été adressé pour reprendre les points évoqués et officialiser par écrit les tâches non effectuées ainsi que certaines demandes comme dynamiser les entraînements masters, réfléchir à l'échec du passeport de l'eau...

Ceci exposé, des échanges entre les adhérents (masters, aquagym), parents d'adhérents présents ont lieu, quelques remarques/reproches sont faits

Enfants : passeport de l'eau

- manque d'information concernant l'annulation (mail envoyé à Etienne => aucune réponse de sa part,...)
- pas de communication concernant le report de date du 15 mai. Des parents exposent leur problème suite à ce manque de communication. Il est pris la décision d'autoriser les enfants à arriver à 13h au lieu de 12h.
- évaluation à La teste : aucun enfant du club n'a réussi la totalité des évaluations, comment est-ce possible lorsque l'on voit que les enfants des autres clubs l'ont validé ? => mauvaise préparation ? trop d'enfants dans les lignes ?
- manque d'autorité d'Etienne face aux nombre de nageurs dans les lignes

sur le plan administratif,

- l'assemblée s'étonne de ce manque de rigueur. Un témoignage est donné par un master qui explique que dans son ancien club, ces problèmes existaient mais qu'effectivement, il était difficile de trouver des entraîneurs qui fassent l'administratif, mais ça existe !
- il est proposé une aide ponctuelle (à définir) par certains masters présents,
- la communication par mail est problématique, pas ou peu d'information,

il est aussi soulevé le problème du nombre d'enfants dans les lignes d'eau. Ce choix d'organisation de groupe a été fait par les entraîneurs sous la houlette de Benjamin en fin de saison dernière. Une réflexion est en cours pour la prochaine saison.

Plusieurs personnes demandent s'il est possible de le faire changer d'avis.

Il est rappelé à l'assemblée que ce n'est pas le bureau qui lui a demandé de partir. A ce propos, Chrystèle PALVADEAU lit le message qu'Etienne a écrit sur le WhatsApp le groupe masters et regrette certains messages envoyés sans connaissances de cause.

Etienne : « J'arrête tout de suite les rumeurs, il n'y pas de fautes du bureau, j'ai pris une décision tout seul de mon côté. Il n'y a eu à aucun moment ou une pression ou la moindre erreur de la part de mes supérieurs. Aujourd'hui, je ne me sens pas compétent dans mon métier, je revois donc mes ambitions et cherche des objectifs beaucoup plus tranquilles. »

A la suite de cela, des échanges ont lieu, il en ressort en conclusion :

- qu'il faut continuer à fédérer,
- que les masters ont progressé grâce aux entraîneurs,
- que des adhérents proposent leur aide,
- que la vie du club se porte bien depuis le nouveau bureau,
- que la confiance envers le nouveau bureau n'est donc nullement remise en cause